



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

*Séance du lundi 5 mars 2007*

Conseillers en exercice : **61**

Date de Publicité : 6/03/2007

Reçu en Préfecture le :

**D - 20070077**

CERTIFIE EXACT,

***Aujourd'hui Lundi 5 mars Deux mil sept, à quinze heures,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux***

**Etaient Présents :**

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE (*présent jusqu'à 16h45*), M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, M. Stéphane DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, Mme Anne WALRYCK, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, Mme Michèle DELAUNAY, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, M. Patrick PAPADATO,

**Excusés :**

M. Jean-Marc GAUZERE, Mme Christine CHARRAS, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Marie-Claude NOEL, M. Jacques COLOMBIER,

***OPAH Centre Historique. 25 rue des Vignes. 6 rue du Buhan.  
20 rue Renière. Subventions de la ville aux propriétaires  
occupants ou accédants. Autorisation. Décision.***

M. Michel DUCHENE Adjoint au Maire présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 8 juillet 2002, vous avez autorisé le Maire à signer avec la Société Bordelaise Mixte de Construction et d'Urbanisme (SBUC) dénommée aujourd'hui In Cité, une Convention Publique d'Aménagement permettant la mise en œuvre des procédures nécessaires à la requalification de l'habitat et de l'environnement résidentiel dans le centre historique.

Au titre des actions visant à l'amélioration des logements, les propriétaires occupants, accédants ou primo-accédants sont susceptibles de bénéficier d'aides de la Ville.

A ce titre, il est proposé d'accorder une aide de la Ville à :

**M. Brice GLORIEUX, copropriétaire de l'appartement sis 25, rue des Vignes à Bordeaux,** dont la situation répond aux caractéristiques suivantes :

Statut de propriétaire de M. GLORIEUX	Niveau de ressources
Propriétaire Primo Accédant	140% plafonds ANAH<Ressources<barème prêt à taux 0%

**Cette opération consiste en la réhabilitation complète de son logement de type T3 destiné à être occupé par son propriétaire à titre de résidence principale.**

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission des financeurs du 12 décembre 2006.

Montant des dépenses subventionnées plafonnées : 25.000 €

Aide de la Ville au propriétaire : 25.000 € X 30 % = 7.500 €

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

Accorder à M. Brice GLORIEUX une participation d'un montant de 7.500 € pour la Ville de Bordeaux

**M. Patrick NICOLAS, copropriétaire de l'appartement sis 6, rue du Buhan à Bordeaux,** dont la situation répond aux caractéristiques suivantes :

Statut de propriétaire de M. NICOLAS	Niveau de ressources
Propriétaire Primo Accédant	140% plafonds ANAH<Ressources<barème prêt à taux 0%

**Cette opération consiste en la réhabilitation complète de son logement de type T3 destiné à être occupé par son propriétaire à titre de résidence principale.**

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission des financeurs du 12 décembre 2006.

Montant des dépenses subventionnées plafonnées : 14.716 €

Aide de la Ville au propriétaire :  $14.716 \text{ €} \times 30 \% = 4.415 \text{ €}$

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

Accorder à M. NICOLAS une participation d'un montant de 4.415 € pour la Ville de Bordeaux

**M. Alain PENICAUD, propriétaire de l'appartement sis 20, rue Renière à Bordeaux**, dont la situation répond aux caractéristiques suivantes :

Statut de propriétaire de M. PENICAUD	Niveau de ressources
Propriétaire Occupant	140% plafonds ANAH<Ressources<barème prêt taux 0%

**Cette opération consiste en la restructuration de 2 logements en un logement de type T3 occupé par son propriétaire à titre de résidence principale.**

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission des financeurs du 12 décembre 2006.

Montant des dépenses subventionnées plafonnées : 25.000 €

Aide de la Ville au propriétaire :  $25.000 \text{ €} \times 20 \% = 5.000 \text{ €}$

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser le Maire à :

Accorder à M. Alain PENICAUD une participation d'un montant de 5.000 € pour la Ville de Bordeaux

Le versement de la subvention de la Ville aux propriétaires interviendra après réalisation complète des travaux, sur présentation d'un certificat de paiement établi par la Ville au vu des factures originales acquittées et d'une attestation d'In Cité certifiant l'achèvement des travaux.

Ces différentes dépenses ci-dessus énumérées seront imputées sur la sous fonction 72, nature 2042 du budget de l'exercice en cours.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 5 mars 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

**M. Michel DUCHENE**

